

FORMATION AU « PERMIS D'EXPLOITATION »

PLAN DU MODULE « 3 JOURS »

Juillet 2026

PARTIE I. – PRESENTATION LIMINAIRE DE LA FORMATION

Déroulement du stage et présentation des enseignements

Tour de table

I - La raison d'être de l'obligation de formation

- 1 - Motivation et construction du texte
- 2 - Objectifs de la formation

II - Présentation du permis d'exploitation

PARTIE II. – LE CADRE LEGISLATIF ET REGLEMENTAIRE

I - Les sources de droit et les applications

- 1- Normes
- 2- Codification des dispositions relatives aux débits de boissons dans le Code de la santé publique
- 3 - Organisation administrative et judiciaire,
- 4 - Responsabilité civile et pénale des personnes morales et physiques, les délits et les infractions,

II - La police administrative générale

III - La police administrative spéciale

PARTIE III. – LES CONDITIONS D'OUVERTURE D'UN DEBIT DE BOISSONS (café, brasserie, restaurant...)

I - Les conditions liées à la licence

- 1 - Classification des boissons (L.3321-1 CSP), boissons interdites de vente (L.3322-3),
Atelier 1 : La quantité d'alcool dans une boisson
- 2 – Les licences (les différentes licences et leurs champs d'application - L.3331-1 et suivant + Sanction - L.3352-2)
 - 2.1 Les licences de débit de boissons à consommer sur place
 - 2.2 Les licences de débit de boissons pour les restaurants
 - 2.3 Les licences de débit de boissons à emporter
 - 2.4 La plaque de licence

Atelier 2 : Les licences, les groupes de boissons ?

II - La vie d'une licence

- 1- Le fonctionnement spécifique des licences III, IV
(les conditions de délivrance, de validité et les restrictions concernant les licences de débit de boissons à consommer sur place)
 - 1.1- Le débitant
 - Capacité juridique (L.3336-1 CSP)
 - Les incapacités (L.3336-2 à L.3336-4 + Sanctions L.3352 à L.3352-10 CSP)
 - Les incompatibilités

1.2- Le débit

- Interdiction d'ouverture d'un nouvel établissement de 4^è catégorie
- Péremption (art. L.3333-1 CSP),
- Limitation de l'ouverture d'un débit de troisième catégorie – régime général et communes touristiques (art. L.3331-5 CSP - L.3331-6 CSP - L.3332-1 CSP + Sanction L.3352-1 CSP - L.3332-2 CSP)
- Zones protégées (art. L. 3335-1 CSP à L.3335-8 CSP - L.3335-10 CSP)

2 - Les modifications de situation ou d'exploitation d'une licence

2.1 - Ouverture d'une licence (art. L.3332-4 CSP)

2.2 - Mutation d'une licence. (art. L.3332-4 CSP + Sanction art. L.3352-4 CSP)

2.3 - Translation d'une licence, (art. L.3332-4 CSP)

2.4 - Transferts

Définition, modalités, transfert au profit d'établissement classés tourisme, modalités du transfert de la dernière licence IV

2.5 - modification de la situation (« PR », « GR » et « à emporter » art. L.3332-4-1 CSP + sanction art. L.3352-4 et L.3352-4-1 CSP)

III - Les déclarations préalables à l'ouverture

1 - La déclaration administrative (délai, contenu, formalisme),

Atelier 3 : Je fais ma déclaration de licence

2 - La déclaration commune aux métiers de bouche (immatriculation, assurances, services vétérinaires)

La déclaration d'un établissement transformant des denrées alimentaires

IV - Les débits temporaires

1 - Les différents débits temporaires (art. L.3334-1 L.3334-2 + Sanction L.3334-5 CSP)

2- Précision sur les associations (art. L.3335-11 CSP)

Atelier 4 : Quiz

PARTIE IV – LES OBLIGATIONS D'EXPLOITATION

I – L'établissement

(Les obligations liées à l'établissement)

1- Les horaires d'ouverture et de fermeture

2- L'exploitation d'une terrasse située sur la voie publique

3- L'étalage obligatoire des boissons sans alcool, (art. L.3323-1 + Sanction art. R.3351-2 CSP), l'interdiction de mise à disposition des boissons sucrées à volonté et mesures de capacité

Atelier 5 : Etude de l'arrêté de police des débits de boissons applicable à mon établissement

4- L'information du consommateur

4.1- Information sur les prix

- Prix des consommations
- Tarifs téléphoniques
- Tarifs des jeux

4.2 – Affichages obligatoires (généraux)

- Visage découvert
- Affichage à destination du personnel
- Affichage pour les jeux vidéo
- Registre public d'accessibilité

4.3 - Règlementations diverses : Falsification, tromperie, publicité Mensongère

4.4- Services et informations pratiques

Les services :

- Service en bouteilles, au verre

- Couvert
- Fontaines à eau pour les ERP de la 1^{ère} à la 3^{ème} catégorie
- Doses
- Toilettes
- Notes
- Factures

Informations pratiques :

- Logiciel de caisse
- Titre restaurant
- Achat des boissons en grandes surfaces

4.5- Document à fournir en cas de contrôle

5- La lutte contre la discrimination

6- La vidéoprotection

II- La santé publique

(Les obligations en matière de prévention et de protection de la santé publique et aspects pratiques)

Atelier 6 : Les effets de l'alcool

- Les conséquences physiques et psychologiques de la consommation d'alcool

Atelier 7 : Bonnes pratiques dans les CHRD

1 - La consommation d'alcool en France

Atelier 8 : La santé publique : prévention et lutte contre l'alcoolisme

- Améliorer l'accès à l'information
- Le bilan sanitaire et social

2 - Les mesures de protection de la santé publique dans et en dehors des débits de boissons :

2.1 La protection de la population contre le risque « alcool » :

- La répression de l'ivresse publique (art. L.3353-2 CSP)
- La conduite à tenir face à un client en état d'imprégnation alcoolique
- L'interdiction des « open bars » (art. L.3322-9 CSP)
- La réglementation de « l'happy hour » (art. L.3323-1 CSP)
- La mise en place des éthylo-tests (art. L.3331-4 CSP)
- La vente à crédit (art. L.3322-9 + Sanction R.3353-5 CSP)
- Les distributeurs automatiques (L.3322-8 + L.3351-6 CSP)
- La publicité des boissons alcoolisées (art. L.3323-4 CSP)

2.2 La protection des mineurs contre le risque « alcool » :

- La réception des mineurs dans les débits de boissons (art. L.3342-3 CSP)
- L'interdiction de vente de boissons alcooliques aux mineurs (art. L.3342-1)
- L'interdiction d'offre de boissons alcooliques aux mineurs (art. L.3342-1)
- Les sanctions encourues en cas de non-respect (art. L.3353-3 et L.3353-4)
- La prévention de l'alcoolisme chez les jeunes (art. L.3342-1)
- L'accueil des mineurs de plus de seize ans dans le cadre de l'apprentissage (art. L.335-5 et L.335-6 du Code de l'éducation)
- La conduite à tenir face à un mineur voulant se voir servir de l'alcool, vérification de la majorité du client

Atelier 9 : Un mineur commande de l'alcool

2.3 La protection des femmes enceintes contre le risque « alcool »

- Les campagnes de prévention du syndrome d'alcoolisation fœtale
- Un message à caractère sanitaire spécifique

3 - Le tabac (la réglementation de l'interdiction de fumer et les sanctions encourues en cas de non-respect)

3.1- Le principe général

3.2- Emplacement fumeurs : Définitions et conditions

3.3- La réglementation concernant les terrasses

- 3.4- Les sanctions
- 3.5- Les contrôles
- 3.6- La protection des salariés
- 3.7- La revente de tabac
- 3.8- L'interdiction devapoter dans certains lieux à usage collectif

Atelier 10 : Grand Quiz

- 4 - Les stupéfiants (la réglementation relative aux stupéfiants)
 - 4.1- Introduction
 - 4.2- Les différentes drogues
 - 4.3- La conduite à tenir face à un client sous l'emprise de stupéfiants.

Atelier 11 : Un client sous l'emprise de stupéfiant

III- L'ordre public

(Les obligations en matière de prévention et de protection de l'ordre public et aspects pratiques)

- 1- La lutte contre le bruit
 - 1.1 Le bruit de voisinage
 - 1.2 Le bruit dans le code du travail
 - 1.3 Les établissements diffusant de la musique amplifiée
 - 1.4 La conduite à tenir en cas de tapage et autres troubles
- 2- La lutte contre l'alcool au volant
 - 2.1 L'alcoolémie au volant
 - 2.2 La complicité de conduite en état d'ivresse
 - 2.3 La mise en danger d'autrui
 - 2.4 Le délit d'homicide involontaire susceptible d'être retenu par le Tribunal
- 3-La réglementation sur les jeux et loteries :
 - 3.1 - Les jeux dans les cafés : définition
 - 3.2 - Les jeux interdits
 - 3.3 - Les jeux autorisés
 - 3.4 – Les jeux concours et loteries
 - 3.5 - Les jeux automatiques
 - 3.6 - Les sanctions

PARTIE V : LES FERMETURES ADMINISTRATIVES ET JUDICIAIRES

I - Les fermetures administratives des Débits de boissons et des Restaurants

II - Les fermetures judiciaires des Débits de boissons

PARTIE VI – LA REGLEMENTATION LOCALE

PARTIE VII – L'ANIMATION DANS LES ETABLISSEMENTS

I – Contribution à l'audiovisuel public

II – Musique : SACEM et SPRE

III – Déclaration d'activité d'entrepreneur de spectacles

PARTIE VIII - MODULES COMPLEMENTAIRES

- ✓ **Hygiène alimentaire**
- ✓ **Sécurité incendie**
- ✓ **Evaluation des risques professionnels**

PARTIE IX – EVALUATION FINALE DES CONNAISSANCES ACQUISES

- Test final d'évaluation des connaissances
- Restitution aux stagiaires